



MANUEL DE ★ L'ÉCO-AGENT

Le mot du Préfet

En adoptant la Stratégie Nationale de Développement Durable en juin 2003, le Gouvernement a posé les bases d'un changement profond fondé sur l'atteinte d'objectifs à horizon 2008.

Parce que l'enjeu fondamental se traduit par la modification de nos modes de production et de consommation, il nécessite l'implication de tous les acteurs de la société.

Acteur à part entière de la Stratégie Nationale de Développement Durable, l'État se doit d'entreprendre des actions visant l'exemplarité.

L'éco-responsabilité s'inscrit dans cette volonté d'un engagement au quotidien à la fois collectif et individuel.

À la Réunion depuis 2004, l'ensemble des services de l'État sont invités à promouvoir auprès de tous leurs agents un fonctionnement éco-responsable. Ainsi, les services directement impliqués dans la sensibilisation au développement durable, notamment la DIREN et la DDE, ont mis en place des formations interministérielles déclinant les objectifs de la SNDD.

Enfin, la création d'un atelier « éco-responsable » au sein de la plate-forme logistique des services de l'État et d'un réseau de chefs de projet « éco-responsable » en 2007 répond au besoin de concertation et d'échanges visant à renforcer la participation des services de l'État dans la mise en œuvre de la SNDD.

Conçu comme une boîte à outils, illustrée de gestes simples, le manuel de l'éco-agent a pour ambition de nous donner à tous, les moyens pratiques et concrets de réduire notre impact sur l'environnement.

Ensemble, dans l'exercice quotidien de nos fonctions ou dans notre vie de tous les jours, participons de manière exemplaire au développement durable de notre île. À la Réunion nous sommes aujourd'hui dépositaires d'un patrimoine naturel et culturel exceptionnel. Nos enfants et les générations à venir sont en droit d'attendre que nous en soyons respectueux. Cette responsabilité passe par des modifications de nos pratiques et comportements individuels.

Ce manuel de l'éco-agent vous permettra de répondre à cette attente.

Pierre-Henry MACCIONI

NOTRE IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Les services consomment de l'énergie (à La Réunion essentiellement de l'électricité), des consommables (papier, cartouche d'encre...), de l'eau, et bien d'autres choses encore...

Nos activités ont donc des impacts sur l'environnement, parmi lesquels :



★ **l'utilisation** de ressources naturelles **non renouvelables** (charbon, pétrole, gaz...), responsables des **émissions de gaz à effet de serre**,

★ **la pollution de l'air et de l'eau**,

★ **la production de déchets**.

L'éco-responsabilité, c'est l'engagement que nous prenons – tant collectivement qu'individuellement - (concerne les administrations et les établissements publics) **à limiter les impacts environnementaux de nos modes de fonctionnement interne** : consommation d'énergie (luminaires, climatisation, bureautique,...), consommation de fournitures (papier, eau...), déplacements,....

Cette démarche s'inscrit dans le volet « État exemplaire » de **la Stratégie Nationale de Développement Durable** adoptée en juin 2003 et participe à la mise en œuvre de **l'Agenda 21 Réunion** signé en 2004 par l'État, le conseil régional, le conseil général, les chambres consulaires, le CESR, le CCEE et EDF.

POURQUOI UN TEL GUIDE ?

Parce que ceci n'est plus supportable !

- Un habitant de la planète sur trois n'a pas accès à l'eau potable.
- 4 milliards d'habitants vivent avec moins de 2€ par jour.
- 800 millions de personnes sont dans une situation précaire.
- Seulement 20 % des déchets produits dans le monde sont traités.
- 2 à 3 espèces de plantes et d'animaux disparaissent toutes les heures.
- L'automobile consomme quatre fois plus d'énergie par personne que les transports en commun.
- Plus de 2 milliards d'habitants n'ont pas accès à l'électricité.
- D'une manière générale, le déséquilibre entre pays riches et pays pauvres, entre le Nord et le Sud ne cesse de s'aggraver, générant pauvreté, exclusion, inégalité des chances.

source : Atlas mondial du développement durable, édition Autrement, 2002

Tous les jours, **sur notre lieu de travail**, nous avons l'opportunité **d'agir** pour réduire nos impacts sur l'environnement.

Être éco-responsable, c'est s'engager sur des gestes simples. Cette démarche - pleine de bon sens - est avant tout un état d'esprit.

À La Réunion, l'ensemble des services est invité à s'engager sur des pistes d'actions permettant de nous rapprocher des objectifs de la SNDD à atteindre pour 2008*. Notamment, dans le cadre de la plate-forme logistique des services de l'État où une politique d'achat public éco-responsable est en cours.

Nous sommes plusieurs millions à travailler dans les administrations (Réunion + métropole), si nous **bougeons tous ensemble**, nous pouvons faire changer les choses.

Dès maintenant, chaque geste compte !

*www.developpementdurable.gouv.fr

MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION D'EAU

Pourquoi faut-il s'améliorer ?

★ Une fuite en goutte-à-goutte sur un robinet, **ce sont 35 m³** de perdus par an. Une chasse d'eau qui fuit, perd **250 m³** dans le même temps. Laisser couler l'eau pendant qu'on se lave les mains revient à **doubler, voire tripler** le volume d'eau consommé.



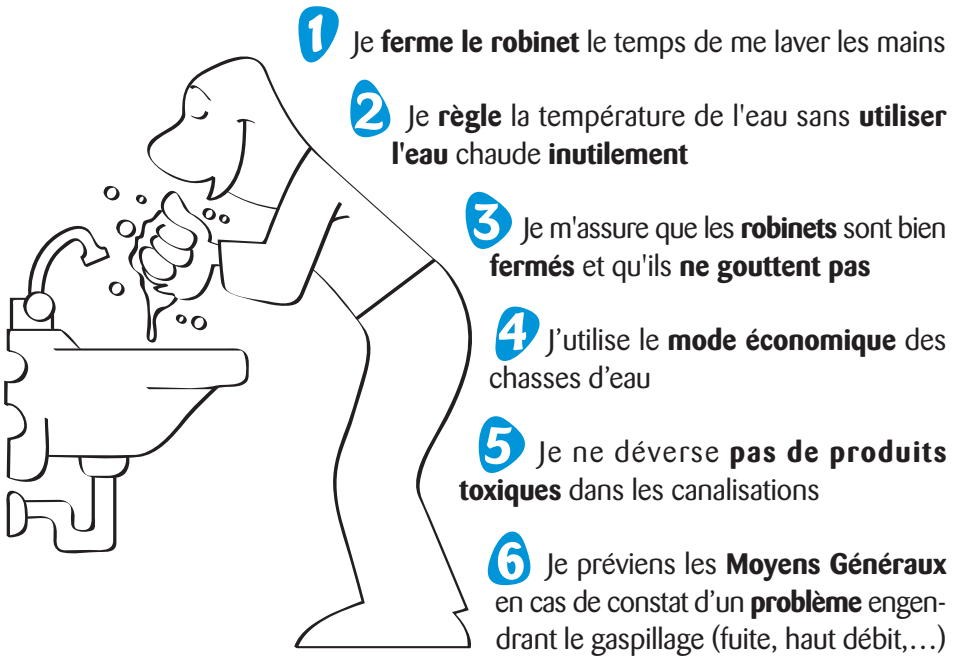
★ Être vigilant quant à sa consommation d'eau chaude revient à préserver l'environnement à deux niveaux : non seulement cela engendre **une économie d'eau mais aussi d'énergie.**

★ Certains produits très toxiques (peintures, huiles de vidange, solvants, colles, vernis...) ne doivent pas être jetés à l'égout.

Ils doivent être emportés **en déchetterie ou chez un autre repreneur.**

Un litre d'huile déversé dans une rivière forme une pellicule de 10 000 m², soit l'équivalent d'un terrain de football, alors que les garagistes, les déchetteries ou les collecteurs agréés sont équipés pour recueillir les huiles usagées.

LES 6 GESTES DE L'ÉCO-AGENT POUR LA CONSOMMATION D'EAU



...et merci d'en rajouter !
...tout acte éco-responsable proposé sera le bienvenu !

LES 7 GESTES DE L'ÉCO-AGENT POUR LA CONSOMMATION D'EAU

Et si je veux continuer à la maison :

1 Je n'utilise le lave-vaisselle et le lave-linge que s'ils sont pleins.

2 Je ferme mon robinet en me lavant les dents et/ou en me rasant.

3 Je prends une douche plutôt qu'un bain.

4 Je récupère les eaux de pluie pour effectuer des tâches comme le nettoyage ou l'arrosage du jardin.

5 J'utilise des détergents biodégradables et je respecte les règles de dilution.

6 J'arrose la pelouse pendant les heures les plus fraîches de la journée...

Je ne lave pas mon véhicule avec de l'eau du robinet (et pas dans la ravine !)

Au siècle dernier, la population de la planète a été multipliée par 3 ; la consommation d'eau par 6...

1 personne sur 5 (1,2 milliard) n'a pas accès à l'eau potable.

Dans 20 ans, 3 milliards de personnes seront victimes de la pénurie d'eau, si aucune action d'envergure n'est mise en place.

À La Réunion la consommation d'eau moyenne est de 350 L/hab/an. Le double que la métropole.

Merci, chaque geste compte.

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Pourquoi faut-il s'améliorer ?

★ La consommation d'énergie entraîne :
 – une augmentation des gaz à effet de serre,
 – la production de déchets (gaz et cendres) pour fournir de l'électricité.

Un Français consomme en moyenne **5 fois plus** d'énergie qu'un Chinois et **7 fois plus** qu'un Africain.

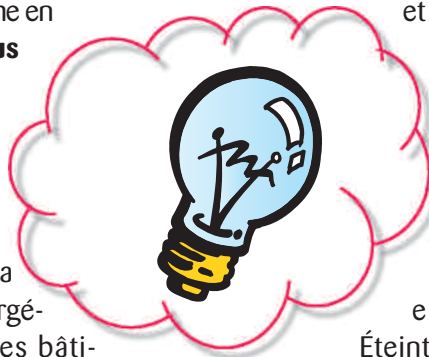
★ la climatisation représente la consommation énergétique principale des bâtiments de l'État. Un important gisement d'économies d'énergie existe grâce à l'amélioration de la ventilation naturelle des bâtiments, à la meilleure

efficacité énergétique des équipements et à nos comportements.

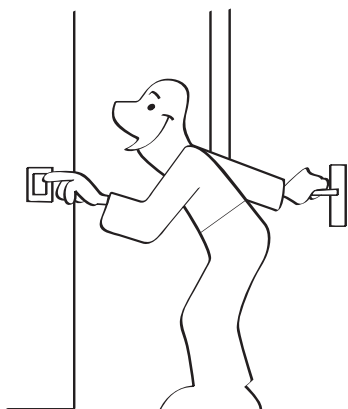
★ De plus en plus d'appareils électriques restent en mode "veille" et consomment de l'électricité sans que l'on s'en aperçoive. Un ordinateur de bureau avec écran consomme de 80 à 200 W. En mode veille, il consomme encore entre 20 et 60 W...

Éteint, il ne consomme plus rien. !!!

Sur une journée de 24 heures, un appareil en veille consomme plus d'énergie que lors de 3 heures d'utilisation...



LES 10 GESTES DE L'ÉCO-AGENT POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE



- 1 Je place le bureau **perpendiculairement** à la **fenêtre** pour bénéficier au mieux de la **lumière naturelle**
- 2 Je **proscris** les lampes halogènes
- 3 J'**éteins** les lampes dans les pièces **inoccupées**
- 4 J'évite les allumages **répétés** des néons
- 5 Je pense à **couper la climatisation** quand **j'aère** ou lorsque je **quitte** mon bureau

6 Je mets le **thermostat** de ma climatisation à **23 °C**...et pas plus bas !

7 Je **ferme ma porte** lorsque la **climatisation** de mon bureau fonctionne

8 J'**éteins le matériel informatique** lorsque celui-ci n'est **pas utilisé**

9 J'**éteins complètement** l'écran et tout mon matériel bureautique, et je **ne les laisse pas en veille**

10 Je **débranche** les chargeurs et transformateurs lorsqu'ils ne sont **plus utilisés**



...et merci d'en rajouter !

...tout acte éco-responsable proposé sera le bienvenu !

LES 8 GESTES DE L'ÉCO-AGENT POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Et si je veux continuer à la maison :

- 1** J'éteins la lumière, le téléviseur, la radio et la chaîne stéréo en quittant la pièce.
- 2** J'adapte la température de la pièce à mon activité : ventilation naturelle des pièces (se mettre en courant d'air ! utiliser de brasseurs d'air préférentiellement à la Climatisation, fermer les volets ou tirer les rideaux dès le matin, en été...).
- 3** Si je mets la climatisation, je positionne mon thermostat à 23 °C.
- 4** Je referme rapidement la porte de mon réfrigérateur.
- 5** J'utilise de préférence des ampoules basse consommation.
- 6** J'examine la consommation des appareils ménagers lors de leur achat (préférer les appareils étiquetés AA).
- 7** J'éloigne le congélateur de toute source de chaleur.

Je choisis le solaire thermique (pour mon nouveau chauffe-eau, par exemple), voire le solaire photovoltaïque *...

En 2005** à La Réunion 66 % de l'électricité est essentiellement produite à partir de combustibles fossiles (charbon, fioul lourd et gaz). En 2005, la part de l'électricité issue de ressources renouvelables est de 34 % seulement. Pour répondre à la progression de la demande, notamment en période de pointe, la construction de nouvelles centrales électriques fonctionnant avec des combustibles fossiles (charbon) est utilisée, ce qui augmente les émissions de CO2 (alors que le recours aux énergies renouvelables permet d'y pallier).

Nous pouvons éviter 50 % de la consommation d'électricité en choisissant les équipements très performants qui existent aujourd'hui et par un usage économe.

** données 2005 source ARER

* le solaire photovoltaïque : la lumière du soleil peut directement être transformée en électricité par des panneaux photovoltaïques, sans pièces tournantes et sans bruit. L'électricité produite peut être soit stockée dans des batteries, soit convertie par un onduleur pour être distribuée aux normes sur le réseau. En 2005 636 MW ont été raccordés au réseau (consommation totale en 2005 : 2058Gwh)

MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION DE FOURNITURES

Pourquoi faut-il s'améliorer ?

✱ Pour produire **1 tonne de papier** issu de fibres vierges, il faut en moyenne **2 tonnes de bois** ou de copeaux.

✱ Le papier représente les $\frac{3}{4}$ du tonnage de déchets produits dans les activités de bureaux...

✱ **Les papiers recyclés sont quant à eux produits à partir de fibres de papier récupéré.**

✱ Au bureau, chacun d'entre nous consomme entre 30 et 75 kg de papier par an !!!

✱ L'industrie papetière compte parmi les 5 activités économiques consommant **le plus d'énergie**, elle consomme aussi de **grandes quantités d'eau** et utilise certains **produits chimiques polluants** afin de répondre à la demande de papier toujours plus blanc.

✱ Aujourd'hui, la plupart des **papiers recyclés** sont de qualité équivalente au papier issu de fibre vierge et il faut **20 fois moins de bois, 100 fois moins d'eau et 3 fois moins d'énergie pour les fabriquer.**



✱ Aujourd'hui, **20 % des humains** consomment à eux seuls **plus de 86 % des ressources** de la planète. Si tout le monde avait nos habitudes de consommation européennes, il faudrait 3 planètes pour répondre aux besoins de l'humanité. Il est urgent de remettre en cause nos modes de production et de consommation, avant que les conséquences sur l'environnement soient irréversibles...

LES 8 GESTES DE L'ÉCO-AGENT POUR LIMITER LA CONSOMMATION DE FOURNITURES



1 Les faces **verso** de mes vieux documents me servent de **brouillon**

2 Je trie le papier

3 Je **limite** la multiplication des documents

4 Je **n'imprime pas** systématiquement mes documents et courriels (**mails**)

5 J'utilise la fonction « **réduction** » de la photocopieuse permettant de mettre **deux pages sur une feuille**. J'utilise la fonction « **livret** » également pour les **impressions**

6 J'imprime (je photocopie) la plupart des documents en **recto verso** (procès-verbaux, rapports, copies de lettres...)

7 J'utilise l'impression **en noir et blanc** ainsi que la qualité « **brouillon** » (ou « **Mode éco** ») afin d'économiser les cartouches d'encre

8 Je **transmets tout document** à présenter à plusieurs Collègues, **sous format informatique**, ou je joins une **liste de circulation** à **1 seul exemplaire papier** plutôt que d'en imprimer plusieurs (idem pour les réunions : **présentation numérique** (ppt) et **support informatique** (mail et format pdf))

**...et merci d'en rajouter !
...tout acte éco-responsable proposé sera le bienvenu !**

LES 6 GESTES DE L'ÉCO-AGENT POUR LIMITER LA CONSOMMATION DE FOURNITURES

Et si je veux continuer à la maison :

1 Je donne plutôt que de jeter les objets dont je ne désire plus me servir. Des œuvres caritatives sont toujours prêtes pour vous accueillir.

2 J'achète différemment : je préfère les produits à emballage minimal, d'un format familial et les produits réutilisables et/ou recyclables.

3 Je trie mes déchets selon les consignes données par mon intercommunalité.

4 J'utilise les déchetteries mises à disposition sur ma commune.

5 Si j'ai un jardin, je composte mes déchets organiques (épluchures, déchets de tonte...).

6 Je dépose mes piles usagées dans le collecteur de mon supermarché.

Avant de terminer dans la poubelle, un produit est conçu, fabriqué et consommé. **Le déchet est donc le résultat de la consommation.**

À titre d'exemple : voici le temps de décomposition de quelques déchets

(Source wikipedia.org) :

1 trognon de pomme : 4 à 8 semaines.

1 chewing-gum : 2 ans.

1 mégot de cigarette : 1 à 12 ans

1 cannette en aluminium : 200 ans.

1 bouteille plastique : 400 ans

1 sac plastique : 400 ans

1 bouteille en verre : 4 000 ans

...Nous sommes actuellement 774 690 habitants à La Réunion et nous produisons 427 629 t d'Ordures Ménagères (OM); soit 552 kg/hab/an (dont 470 kg/hab/an en décharge, soit 364 390 t/an enfouis en décharge). La SATURATION (donc la fermeture) des 2 centres d'enfouissement est programmée pour 2007 (Ste-Suzanne) et 2010 (St-Pierre)

Et si nous remettons un tout petit peu en question notre mode de consommation ?

... Merci, chaque geste compte.

UTILISATION DES VÉHICULES

Pourquoi faut-il s'améliorer ?

✳ À La Réunion 90 % des déplacements mécanisés se font avec une voiture particulière. La part des transports en commun est de 5 %. +12 000 véhicules en 2005 sur nos routes déjà saturées...

✳ Un bus pollue **10 à 20 fois moins par voyageur** transporté qu'une voiture. En outre, utiliser les transports en commun désengorge le trafic urbain.

✳ Une voiture bien réglée produit 20 % d'émissions polluantes **en moins** et permet **d'économiser jusqu'à 10 % de carburant** et d'allonger la durée de vie du véhicule.




✳ En ville, 1 déplacement automobile sur 4 est inférieur à 1 km, et le premier kilomètre pollue 4 fois plus que les autres, cela même avec un pot catalytique.

✳ Les accélérations et décélérations intempestives maltraitent le véhicule et induisent une **surconsommation** de carburant pouvant aller jusqu'à 50 %.

✳ La climatisation génère **un surplus de pollution** avec une hausse des émissions de CO₂, à cause d'une **surconsommation de carburant de 7 %** en moyenne et d'une dispersion de fluides frigorigènes égale à **une surconsommation de 15,5 %...**

✳ Une augmentation de vitesse de 10 km/h peut entraîner jusqu'à 10 % de consommation supplémentaire.

LES 5 GESTES DE L'ÉCO-AGENT LORS DE L'UTILISATION DE SON VÉHICULE



1 Si j'habite **tout près du bureau** : je m'y rends à pied ou à vélo. Éviter d'utiliser la voiture pour les petits trajets permet de réelles économies car une voiture consomme 60 % en plus sur les 2 premiers kilomètres.

2 Si j'ai plusieurs kilomètres à parcourir : j'utilise au maximum **les transports en commun existants**.

3 Si votre commune est mal desservie, pensez au **covoiturage** pour réduire votre impact et vos coûts de déplacement.

4 Si Je suis contraint d'utiliser la voiture pour aller au bureau : j'adopte une **conduite souple** et je roule à **allure modérée**, j'évite au maximum l'usage de **la climatisation** qui augmente la consommation du véhicule. **J'entretiens** mon véhicule **régulièrement**.

5 Je **coupe** le moteur de mon véhicule quand je suis à l'arrêt pendant plus de 10 secondes

Avoir une conduite souple à allure modérée peut permettre d'économiser jusqu'à 40 % de carburant. Même en prenant sa voiture tous les jours, on peut réduire son impact facilement.

Et encore,...

Si j'organise une réunion avec des personnes extérieures : je prévois une réunion téléphonique ou une visioconférence. Une réunion téléphonique permet souvent de gagner du temps. Devant son ordinateur, on peut envoyer, recevoir et partager instantanément des documents.

Si j'organise une rencontre avec de nouveaux interlocuteurs : je choisis le lieu qui limite les déplacements de chacun...

Merci, chaque geste compte.

*Le peu que l'on peut faire,
le très peu que l'on peut faire,
il faut le faire.*

Théodore Monod

Infos,... Annexes,...



LE CADRE DE NOTRE DÉMARCHE

2003 : La Stratégie Nationale de développement Durable SNDD à travers le programme "État exemplaire" fixe les objectifs suivants aux **Administrations (tous Établissements compris)**, d'ici à **2008** :

- **réduire de 10 %** la consommation **d'énergie**,
- **réduire de 20 %** la consommation **d'eau**,
- **réduire de 10 %** les émissions de **gaz à effet de serre** (dont le CO₂) ;
- **recycler 60 %** du **papier blanc** ;
- choisir, lors du renouvellement des flottes, **20 % de véhicules moins polluants** (GPL, GNV, électrique) ;
- mettre en place au moins **un plan de déplacement d'administration par an et par département** ;
- **50 % des constructions** de l'État doivent être réalisées avec des techniques éprouvées pour préserver l'environnement (**HQE, HPE**).

2001 et 2003, l'Agenda 21 de La Réunion, engage tous les Signataires à :

- **Lutter contre les changements climatiques,**
- **Définir une politique de déplacement durable,**
- **Opter pour une nouvelle politique d'urbanisme,**
- **Soutenir les filières et métiers du Développement Durable,**

- **Promouvoir l'éducation et la sensibilisation de la population,**
- **Sensibiliser les acteurs économiques au Développement Durable,**
- **Concevoir un développement durable régional,**
- **Donner l'exemple.**

2004 : Information des chefs de service déconcentrés sur les objectifs de la Stratégie Nationale du Développement Durable

2005-2006 : Création d'un **atelier éco-responsable** au sein de la plate-forme logistique des services de l'État

Formations interministérielles sur l'achat public éco-responsable et sur la construction « HQE »

Désignation de la DIREN Réunion, par la Préfecture, comme service local référent de l'éco-responsabilité

2007 : Création du **réseau des chefs de projet éco-responsable** dans les services déconcentrés de l'État

Élaboration du manuel de l'éco-agent à La Réunion

Déménagement de la DIREN dans des locaux Haute Qualité Environnementale

Démultiplication des actions de formations interministérielles sur l'éco-responsabilité

QUELQUES CHIFFRES DE LA RÉUNION

(SOURCES : INSEE, ADEME, CG, CFE, ARER, DIREN)

<p>1 département, 24 communes 785 200 habitants au 01/06 Plus de 252 000 résidences principales Logements locatifs sociaux : 48 600 Population active : 309 000 Population active ayant un emploi : 210 550 Taux de chômage : 31,9 % Élèves (du primaire à l'Université) : 135 035</p> <p>311 600 véhicules en circulation au : 01/01/2006</p> <p>Consommation de produits pétroliers en 2005 (en tonne) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gazole routier 333 102 Essence auto 133 465 Fioul lourd 100 431 Gaz butane 26 128 Carburéacteur 146 245 <p>59 % des produits pétroliers importés sont destinés aux transports et à la production d'électricité</p>	<p>DÉCHETS :</p> <p>Déchets Industriels Banals -DIB- (hors Agroalimentaire & BTP): 95.000 t en 2005 D.Dangereux (dont D.I.Spéciaux): 24.500 t en 2005 D. IAA : 950.000 t en 2005 D. Bâtiment : 210.000 t D. TP : 3.600.000 t D. agriculture : 550.000 t en 2005</p> <p>DIB : Taux de valorisation encore très faible (30 %) Enfouissement 70 % du gisement ⇨ saturation des Centres d'enfouissement (ou de stockage des déchets = décharges)</p> <p>DÉCHETS MENAGERS (2004) : 774 690 habitants ont produit 427 629 t Ordures Ménagères (OM) soit 552 kg/hab/an (dont 470 kg/hab/an enfouis en décharge) SATURATION des 2 centres en 2007 et 2010</p>
<p>837 espèces de flore indigène dont 229 endémiques à La Réunion Les Mascareignes sont identifiées comme l'un des 10 « hot spots mondiaux » de la biodiversité marine Sur 24 masses d'eau « type cours d'eau » identifiées à La Réunion, 25 % ne devraient pas atteindre un bon état écologique en 2015.</p>	<p>EXEMPLES DE VALORISATION DES DÉCHETS :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 t de plastique triée = 1 960 pulls polaires 1 t d'acier triée = 33 machines à laver 1 t d'aluminium triée = 265 vélos 1 t de cartons triés = 2 340 emballages cartons (6 bouteilles) 1 t de verre trié = 2 850 bouteilles en verre (75 cl)

QUIZZ

1. Quelle est l'augmentation de la consommation d'électricité (hors chauffage) dans le secteur tertiaire depuis 1986 ?

- A. 16 %
- B. 46 %
- C. 76 %

2. 10 minutes d'éclairage inutile 3 fois par jour, c'est l'équivalent de :

- 1 jour
3 jours
5 jours
-) d'éclairage en continu au bout d'un an ?

3. Quelle est la consommation annuelle moyenne de papier par personne au bureau ?

- A. 15 kg
- B. 75 kg
- C. 115 kg

4. Quelle est la distance moyenne parcourue chaque année pour se rendre sur son lieu de travail ?

- A. 1 100 km (soit 235 kg de CO₂)
- B. 3 000 km (soit 706 kg de CO₂)
- C. 6 600 km (soit 1 413 kg de CO₂)

Les réponses sont des données nationales (tous territoires confondus)

1 : Elle est 76 %.
2 : 5 jours... Tant que ça !!!
3 : Elle est d'environ 75 kg par agent et par an (fonction sédentaire)
4 : Elle est d'environ 6 600 km, soit l'équivalent de la distance Paris - Chicago

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus sur le Développement Durable et l'environnement à La Réunion :...

Vous pouvez également consulter les sites internet suivant :

Pour tout savoir sur le développement durable :

www.developpementdurable.gouv.fr

L'éco-responsabilité :

www.ecologie.gouv.fr/-Eco-responsabilite-.html

Formation sur le développement durable :

www.ifore.ecologie.gouv.fr

Information sur les déchets, énergie, les transports :

www.ademe.fr

Sur l'Empreinte écologique :

www.wwf.org

ainsi que : <http://www.footprintnetwork.org>

si vous voulez **calculer votre « Empreinte écologique »**, il y a aussi

<http://www.footprint.ch>

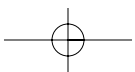
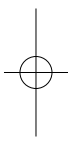
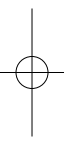
L'Effet de serre :

www.effet-de-serre.gouv.fr

Pour tout savoir sur les enjeux environnementaux :

Profil environnemental de La Réunion 2006 ;

téléchargement sur le site de la DIREN : www.reunion.ecologie.gouv.fr





Direction régionale de l'environnement
LA RÉUNION

www.reunion.ecologie.gouv.fr

Contact DIREN :
Monsieur le Secrétaire Général
12, Allée de la forêt – Parc de la Providence
97400 SAINT-DENIS
Tel : 0262 94 72 50 – Fax : 0262 94 72 55
diren@reunion.ecologie.gouv.fr

Ce guide a été réalisé à partir du document source élaboré par la DIREN de Haute-Normandie et décliné localement par la DIREN Réunion et les sources suivantes : ADEME, ARER, CCIR, DDE, INSEE, ORA et le Profil environnemental de la Réunion 2006